



Une plateforme régionale pour le covoiturage

samedi 24 janvier 2009, par [lpe](#)

La **Région Poitou-Charentes**, les Départements de la Vienne et des Deux-Sèvres, les Communautés d'agglomération de Poitiers et de Niort se sont associés pour lancer le 26 janvier une plate-forme internet de covoiturage : covoiturage.poitou-charentes.fr.

Cette plate-forme, annoncée lors de la semaine régionale de la mobilité en septembre dernier, est **gratuite et ouverte à tous**, quel que soit le type de trajets effectués : domicile-travail, domicile-étude et loisirs.

Les objectifs sont de diminuer les coûts de déplacement ; réduire les émissions de gaz à effet de serre (2 tonnes de CO2 par covoitureur et par an) ; être complémentaire aux transports en commun dans les zones non desservies.

Des trajets réguliers sont déjà proposés par des internautes et d'autres, liés à des événements essentiellement culturels dans la région sont consultables sur la plate-forme web.

Par téléphone, un numéro indigo : **0 820 820 138 (0,09 € /mn TTC à partir d'un poste fixe)** a été mis en place ; il permet une mise en relation avec un conseiller du lundi au vendredi de 9h00 à 19h00 pour répondre à des problèmes liés à l'utilisation du service (ex : vous n'arrivez pas à déposer ou consulter les annonces ; ou vous souhaitez mettre en place le covoiturage dans votre entreprise). Le standard est aussi ouvert pour tout ceux ne disposant pas d'un accès à Internet.

Site web : <http://covoiturage.poitou-charentes.fr>



A noter également, et pour être complets sur le sujet du covoiturage, que **la Charente dispose aussi de son site dédié au covoiturage** depuis janvier 2008 : www.covoiturage16.com

Quant à la **Charente-Maritime**, elle dispose elle aussi de son site de covoiturage : www.covoiturage17.com